

**PARALLÈLE ALBERTA**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2025**

**PARALLÈLE ALBERTA**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 mars 2025**

**CONTENU**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Parallèle Alberta

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Parallèle Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Parallèle Alberta au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

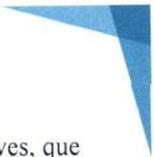
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

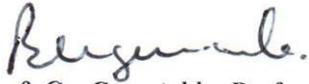
### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- 
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. *Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne*
  - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
  - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
  - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une *incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.*
  - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB  
15 septembre 2025



**Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés**

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u> (6 mois)
<b>PRODUITS</b>		
Développement économique Canada pour les Prairies	1 328 425 \$	-
Contract de service employabilité	1 219 463	-
Emploi et Développement social Canada	994 465	-
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	637 925	-
Autres contributions (Note 12)	303 063	-
Revenus de services, location et autres (Note 13)	262 037	-
Intérêts	42 253	-
Cotisations des membres	7 600	-
Amortissement des apports reportés	<u>1 168</u>	<u>-</u>
	<u>4 796 399</u>	<u>-</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	2 429 867	-
Honoraires contractuels	570 678	-
Projets FDÉFP	570 000	-
Loyer	347 403	-
Frais des participants	124 085	-
Conférences, ateliers et réunions	121 916	-
Déplacements	118 851	-
Publicité et promotion	82 708	-
Partenariats	81 041	-
Équipements et licences informatiques	80 533	-
Impression et communications	68 461	-
Fournitures et frais de bureau	58 888	-
Cotisations et inscriptions	45 264	-
Frais professionnels	42 543	-
Dons et bourses	23 588	-
Formation professionnelle	23 260	-
Location de matériel	16 948	-
Téléphone	14 752	-
Assurances	10 269	-
Amortissement des immobilisations corporelles	6 723	-
Créances irrécouvrables	5 069	-
Intérêts et frais bancaires	<u>1 645</u>	<u>-</u>
	<u>4 844 492</u>	<u>-</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>(48 093) \$</b></u>	<u><b>- \$</b></u>

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation (Note 15)</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2025</u>	<u>Total 2024</u>
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$	35 000 \$	35 000 \$	35 000 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(5 555)	-	(42 538)	(48 093)	-
Contribution des fondateurs (Note 2)	14 778	-	1 413 659	1 428 437	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>250 000</u>	<u>(250 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>9 223</u> \$</b>	<b><u>250 000</u> \$</b>	<b><u>1 156 121</u> \$</b>	<b><u>1 415 344</u> \$</b>	<b><u>35 000</u> \$</b>

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**31 mars 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse (Note 4)	506 852 \$	35 000 \$
Dépôt à terme, 2.70 %, échéant en juin 2025	250 000	-
Créances (Note 5)	447 945	-
TPS à recevoir	34 274	-
Tranche des placements échéant à moins d'un an (Note 6)	957 025	-
Frais payés d'avance	<u>70 152</u>	<u>18 265</u>
<b>TOTAL ACTIF À COURT TERME</b>	<b>2 266 248</b>	<b>53 265</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)</b>	<u>11 002</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>2 277 250</u> \$</b>	<b><u>53 265</u> \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	370 629 \$	- \$
Salaires et cotisations sociales à payer	78 895	-
Contributions reportées (Note 8)	379 173	-
Revenus reportés (Note 9)	<u>31 430</u>	<u>18 265</u>
<b>TOTAL DU PASSIF À COURT TERME</b>	<b>860 127</b>	<b>18 265</b>
<b>APPORTS REPORTÉS (Note 10)</b>	<u>1 779</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>861 906</u></b>	<b><u>18 265</u></b>
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net investi en immobilisations corporelles	9 223	-
Actif net grevé d'affectation (Note 15)	250 000	-
Actif net non-grevé d'affectation	<u>1 156 121</u>	<u>35 000</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>1 415 344</u></b>	<b><u>35 000</u></b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<b><u>2 277 250</u> \$</b>	<b><u>53 265</u> \$</b>

Approuvé par les Administrateurs:

  
 \_\_\_\_\_, Administrateur

  
 \_\_\_\_\_, Administrateur

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u> (6 mois)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	(48 093) \$	- \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 723	-
Amortissement des apports reportés	<u>(1 168)</u>	<u>-</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(42 538)	-
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	42 044	-
Intérêts à recevoir	(2 239)	-
Contributions à recevoir	(365 645)	-
Taxes sur les produits et services	(33 158)	-
Frais payés d'avance	(18 642)	-
Comptes fournisseurs et charges à payer	340 981	-
Salaires et cotisations sociales à payer	15 921	-
Contributions reportées	330 756	-
Dépôts de sécurité	(1 150)	-
Revenus reportés	<u>(25 165)</u>	<u>-</u>
	<u>241 165</u>	<u>-</u>
 <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Versements fait par les fondateurs	<u>1 437 712</u>	<u>35 000</u>
 <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de placements	<u>(957 025)</u>	<u>-</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	721 852	35 000
 Encaisse au début de l'exercice	<u>35 000</u>	<u>-</u>
 <b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b><u>756 852</u> \$</b>	<b><u>35 000</u> \$</b>
 Trésorerie et équivalents de trésorerie consiste de:		
Encaisse	506 852 \$	35 000 \$
Placements à court terme	<u>250 000</u>	<u>-</u>
	<b><u>756 852</u> \$</b>	<b><u>35 000</u> \$</b>

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Parallèle Alberta est incorporé sous la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Parallèle Alberta est le chef de file du développement économique francophone en Alberta, porté par ses piliers : entrepreneuriat, employabilité et développement économique communautaire. Parallèle Alberta offre une gamme de services d'accompagnement, des ressources utiles et des opportunités de perfectionnement et de réseautage pour les chercheurs d'emploi, les entrepreneurs et la communauté d'affaires bilingue partout en province avec des bureaux situés stratégiquement à Edmonton et Calgary. Parallèle Alberta est un organisme à but non lucratif qui est exonéré d'impôts.

Les activités de Parallèle Alberta sont supportées à 88 % par des contributions et principalement par trois instances gouvernementales fédérales et une provinciale soit: Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan), Emploi et Développement social Canada (EDSC), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et The Ministry of Seniors, Community and Social Services.

**2. TRANSFERT D'ACTIFS**

Au cours de l'exercice, deux organismes fondateurs ont transféré des actifs d'une valeur totale de 1 428 437 \$ à l'organisme. Ce transfert a été effectué dans le cadre de la création de Parallèle Alberta visant à regrouper et à poursuivre les activités des entités contributrices.

Les actifs transférés comprenaient notamment des immobilisations corporelles, des liquidités, ainsi que des engagements liés à des programmes en cours. La transaction a été comptabilisée à la valeur comptable des actifs transférés, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Aucune contrepartie monétaire n'a été échangée dans le cadre de cette opération, qui a été réalisée dans un esprit de continuité des services et de mission partagée.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**Utilisation d'estimations**

- a) La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers, ainsi que sur les informations fournies dans les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations comprennent notamment :

La durée de vie utile des immobilisations corporelles, utilisée pour calculer l'amortissement. Ces estimations reposent sur l'expérience passée et les attentes de la direction quant à l'utilisation future des actifs.

La provision pour créances douteuses, fondée sur l'évaluation par la direction de la recouvrabilité des comptes clients, en tenant compte des tendances historiques, des conditions économiques actuelles et de l'analyse spécifique des soldes.

L'évaluation des revenus reportés, qui nécessite une analyse des conditions liées aux contributions reçues afin de déterminer si les restrictions imposées par les bailleurs de fonds ont été respectées.

**Comptabilisation des produits**

- b) L'organisme a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les revenus de services, de location et autres sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu ou que les services sont rendus, selon le cas. Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits selon la période durant laquelle les cotisations sont en vigueur.

Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**Instruments financiers**

- c) Les actifs et passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ultérieurement, tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les changements de juste valeur sont portés aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, les contributions à recevoir, dépôts à terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité et les revenus reportés.

Les placements cotés sur un marché actif sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont portés aux résultats.

**Dépréciation d'actifs financiers**

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

- e) La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**Immobilisations corporelles**

- f) Les immobilisations corporelles dont le coût excède 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement annuel, calculé en fonction de leur durée de vie utile estimée, selon les taux et les méthodes d'amortissement décrits ci-dessous

Mobilier et agencement	30 % Amortissement dégressif
Améliorations locatives	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne présente plus de potentiel de service à long terme pour l'organisme, la portion de sa valeur comptable nette excédant sa valeur résiduelle doit être comptabilisée en charge dans l'état des résultats.

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**Apports reçus sous forme de biens et services**

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et que leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

**4. ENCAISSE ET DEPOTS A TERME AFFECTÉE**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse grevée d'affectation externe (Note 8 & 9)	410 603 \$	- \$
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>346 249</u>	<u>35 000</u>
	<u><u>756 852</u></u> \$	<u><u>35 000</u></u> \$

**5. CRÉANCES**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Contributions à recevoir	394 323 \$	- \$
Comptes clients	51 383	-
Intérêts à recevoir	<u>2 239</u>	<u>-</u>
	<u><u>447 945</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

**6. PLACEMENTS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<b>INVESTISSEMENTS À COURT TERME</b>		
Dépôt à terme, 3,45 %, échéant en mars 2026	350 000	-
Dépôt à terme, 2,80 %, échéant en aout 2025	250 000	-
Dépôt à terme, 2,80 %, échéant en decembre 2025	<u>357 025</u>	<u>-</u>
	<u><u>957 025</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Amortissement		Valeur comptable nette	
	Coût	Cumulé	2025	2024
Mobilier et agencement	28 810 \$	22 822 \$	5 988 \$	- \$
Améliorations locatives	<u>16 714</u>	<u>11 700</u>	<u>5 014</u>	<u>-</u>
	<u>45 524 \$</u>	<u>34 522 \$</u>	<u>11 002 \$</u>	<u>- \$</u>

**8. CONTRIBUTIONS REPORTÉES**

	Solde transféré	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
EDSC - JET	- \$	422 589 \$	129 737 \$	292 852 \$
Patrimoine canadien	23 417	60 000	43 677	39 740
PrairiesCan	25 000	545 002	570 002	-
CFQO	-	25 480	18 977	6 503
Alberta Agriculture & Irrigation	<u>-</u>	<u>90 000</u>	<u>49 922</u>	<u>40 078</u>
	<u>48 417 \$</u>	<u>1 143 071 \$</u>	<u>812 315 \$</u>	<u>379 173 \$</u>

**9. REVENUS REPORTÉS**

	2025	2024
Guide touristique	30 637 \$	18 265 \$
Autres	<u>793</u>	<u>-</u>
	<u>31 430 \$</u>	<u>18 265 \$</u>

**10. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels certaines immobilisations ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	2025	2024
Montant reçu au cours de l'exercice	2 947 \$	- \$
Montants amortis au revenu	<u>(1 168)</u>	<u>-</u>
Balance de fermeture	<u>1 779 \$</u>	<u>- \$</u>

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**11. CRÉDIT AUTORISÉ**

Parallèle Alberta détient une carte de crédit assortie d'une limite de 25 000 \$ et d'un taux d'intérêt annuel de 16,99 %. Au 31 mars 2025, le solde à payer sur les cartes de crédit s'élève à 20 792 \$. Cette carte est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières, conférant au prêteur un droit réel sur les parts sociales détenues à la caisse Servus Credit Union Ltd., ainsi que par un contrat de sûreté générale couvrant l'ensemble des biens actuels et futurs de Parallèle Alberta.

**12. AUTRES CONTRIBUTIONS**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
RDEE Canada	116 863 \$	-
Travel Alberta	50 000	-
Alberta Agriculture & Irrigation	49 922	-
Patrimoine canadien	43 678	-
Westjet	32 000	-
Air Canada	5 600	-
Municipal District of Smoky River	<u>5 000</u>	<u>-</u>
	<u><u>303 063</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

**13. REVENUS DE SERVICES, LOCATION ET AUTRES**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Contrat de services	130 704 \$	-
Guide touristique	33 296	-
Annuaire	24 925	-
Autres ventes	23 990	-
Rendez-vous d'affaires	18 931 \$	-
Locations	11 880	-
FJCF (Vice-versa)	10 000	-
Jeunesse Canada au travail	<u>8 311</u>	<u>-</u>
	<u><u>262 037</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

**14. ENGAGEMENTS**

Parallèle Alberta s'est engagé en vertu de quatre baux pour la location d'espaces à bureau et d'équipement de bureau, échéant le 31 mars 2029. Le total des montants minimum de loyer à payer jusqu'à la fin des baux est de 775 802 \$ et se détaille comme suit :

2026	203 111 \$
2027	196 141
2028	196 141
2029	<u>180 409</u>
	<u><u>775 802</u></u> \$

**PARALLÈLE ALBERTA**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 mars 2025**

**15. ACTIF NET GREVÉ D’AFFECTATION INTERNE**

En 2025, le conseil d’administration a constitué une réserve financière destinée à soutenir la relocalisation de ses bureaux de Calgary. Cette réserve a pour objectif d’anticiper et de couvrir les dépenses futures liées à cette opération. Un montant de 250 000 \$ y a été affecté.

**16. RISQUES FINANCIERS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

**Risque de crédit :**

L'organisme est exposé à un risque de crédit en rapport à ses comptes clients et ses contributions à recevoir.

**Risque de liquidité :**

L'organisme est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.